

Louis Joseph Lebret, une vie au service des hommes

Lebret a mis au service des hommes son sens de l'observation, sa prodigieuse mémoire, son inlassable énergie malgré sa maladie, sa vivacité d'esprit, sa soif de comprendre et d'agir qui l'ont conduit des quatre coins de Bretagne aux quatre coins du monde et, surtout, sa sensibilité et sa spiritualité qui le faisaient s'indigner et chercher des réponses aux injustices et aux misères qu'il rencontrait.

Deux traits de caractère

Son charisme et l'exigence de ses objectifs en faisait un entraîneur d'hommes au service des causes qui lui tenaient à cœur : « Prends garde à ce moine, il va t'embarquer »¹ disait Madame Lamort² à son mari avant que lui et elle ne rejoignent Lebret dans sa croisade pour les pêcheurs bretons. François Mallet qui rapporte cet avertissement ajoute : « Le P. Lebret a été un éveilleur de vocations. Sa vie d'abord était un appel et puis il avait une manière à lui de parler du monde, des hommes, de leur besoin de justice et d'amour et l'on se sentait tout naturellement amené à le suivre et à faire équipe avec lui »³.

De là naissaient des amitiés auxquelles Lebret a toujours été fidèle même s'il a dû se séparer de tel ou tel qui n'entraînait pas dans le jeu de l'équipe, qui « ne faisait pas le poids », qui refusait de s'engager, qui différait sur les priorités ou les choix, car il fallait avant tout sauver l'œuvre entreprise. « La soumission à l'objet a pu lui dicter des décisions qui n'ont pas été sans meurtrir des personnes. Décisions imposées par « la conjoncture sociale, religieuse ou financière »⁴. Lebret reconnaissait d'ailleurs qu' « il faut avoir le courage de briser des cœurs ».

Un chef donc, mais sensible à la misère des hommes.

Lebret a pris progressivement conscience de l'ampleur de la misère et de sa diversité. Pendant sa convalescence à Saint-Jacut-de-la-Mer, il ressent celle des marins pêcheurs en parlant avec eux et leurs familles. Grâce aux nombreuses équipes locales et groupes de recherche qu'a suscités la création d'Économie et Humanisme, il se rend compte,

¹ François Malley, *Louis Joseph Lebret, L'économie au service des hommes*, Les éditions du Cerf, Paris 1968, p.30. Il s'agit d'un recueil de citations de Lebret choisies et présentées par François Mallet.

² E. Lamort avec lequel Lebret crée la Fédération Française des Syndicats Professionnels des Marins et organise des comités interprofessionnels par espèce qui gèrent la pêche à partir du marché et de ses spécificités.

³ *Ibid.* p.30.

⁴ *Ibid.* p.108.

pendant l'occupation et dans l'immédiat après-guerre, de la misère et des inégalités dont souffrent les habitants pauvres des villes de France. Ensuite à l'occasion d'une Conférence sur l'aménagement du territoire à l'université de Sao Paulo, il découvre, en s'échappant des milieux aisés ou officiels où on voulait le confiner, l'extrême misère et les injustices dont sont victimes les pauvres des pays de ce que Alfred Sauvy n'a pas encore nommé Tiers Monde.

Ces prises de conscience sont à l'origine de toutes les grandes entreprises de Lebret pour les marins pêcheurs, pour concevoir une économie humaine, pour se consacrer au développement des pays du Tiers-Monde. Plus profondément, Thomas Suavet, qui faisait le lien entre celui-ci et tous les mouvements issus d'Economie et Humanisme, voit dans cette phrase de Lebret « tout homme peut, à quelque moment de sa vie, être malheureux et aucun de nous n'a le droit de rester indifférent à cette misère » le signe de sa sensibilité à toute misère humaine et de sa spiritualité.⁵

Une vision de l'Homme et de l'économie

La misère de tout homme ne saurait faire oublier la grandeur de chaque homme. Grandeur que Lebret exprime poétiquement dans une toute petite phrase de son journal où il écrit à propos d'un pauvre pêcheur brésilien : « Quand on regarde bien, un homme est le plus beau des paysages »⁶. Grandeur qui ne peut être ignorée dans l'action politique sous peine d'échouer : « C'est par ignorance de la nature et de la grandeur de la personne humaine que le capitalisme libéral s'est fait oppresseur, que le national-socialisme est tombé dans l'ignominie et que le marxisme ne peut aboutir dans son effort pour libérer le prolétariat »⁷.

La Grandeur de l'homme, c'est sa capacité d'apprendre et d'exercer sa liberté. « Parce que l'homme a la puissance de connaître, il a la puissance de se déterminer, de choisir... »⁸. D'où l'importance que Lebret attache, à l'instar de Paolo Freire, à la formation de ceux pour lesquels il agit.

La grandeur de l'homme, c'est qu'il est chair et esprit et qu'il aspire au dépassement de soi. Lebret en tire la conséquence pour toute réflexion et toute action : « dès lors qu'il

⁵ Thomas Suavet, *Actualité de L.-J. Lebret*, Editions économie et humanisme, Les éditions ouvrières, Paris, 1968, p.14.

⁶ Cité par Albertini.

⁷ L.-J. Lebret, *Positions-clés*, Economie et Humanisme, No 23, janv.-fév. 1946, p.6.

⁸ L.-J. Lebret, *Montée humaine*, Les Editions ouvrières, Economie et Humanisme, 3^{ème} éd., Paris, 1951, p.33.

s'agit de l'homme, il va s'agir de tout l'homme. Pas seulement de l'homme économique, de l'homme producteur et de l'homme consommateur, c'est l'homme en tant que personne insérée dans l'ensemble de la société. C'est tout l'homme qu'il faut épanouir, c'est tout l'homme qu'il faut faire monter, c'est à tout l'homme qu'il faut permettre de s'élever. "

Ceci a des conséquences sur la manière d'envisager l'économie. Penser l'homme dans la société, c'est reconnaître qu'il est une personne, un être de relations, loin de l'individu de l'économie libérale, individu qui cherche d'abord à satisfaire ses besoins et ses désirs en tant que consommateur et à maximiser ses profits en tant qu'entrepreneur. Lorsque les économistes et les politiques voient en l'homme un individu et non une personne, ils développent des structures qui renforcent l'individualisme, négligeant les relations et les interdépendances qui fondent la société, perdent le sens du bien commun, ignorent le souci des générations futures et les exigences de la justice.

Lebret assigne à l'économie de permettre la satisfaction des besoins de l'homme dans toutes ses dimensions, besoins qu'il classait en trois catégories : les besoins essentiels, les besoins de dépassement et les besoins de confort. Dans la première catégorie, figurent les besoins dont la satisfaction est indispensable à la vie du corps et de l'esprit ; ils sont soit d'ordre matériel, comme se nourrir, se loger, se vêtir, et ont un caractère économique, soit d'ordre immatériel comme le besoin de tendresse, besoin de se dévouer, besoin de s'associer, besoin d'apprendre et de communiquer. La seconde catégorie rassemble ceux qui donnent à la vie sa raison d'être : besoin d'admirer, de créer, d'inventer, de communier avec ses semblables, besoin d'infini. La troisième catégorie correspond à la recherche du bien-être et de la facilité ou au désir de paraître.

Même si la frontière entre ces différentes catégories de besoins n'est pas précise et évolue nécessairement avec le temps, la catégorisation des besoins ouvre la voie au choix démocratique des intéressés et impose, en principe, une priorité aux gouvernements et aux organisations politiques : celle de mener des politiques propres à satisfaire d'abord les besoins essentiels. La Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et les Pactes qui la précisent – Pacte des Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et Pacte des Droits civils et politiques (DCP) - adoptés à l'ONU en 1966, année de la mort de Lebret, correspondent tous à des besoins essentiels et sont porteurs de la même exigence, faire de la réalisation de ces droits une priorité pour les

gouvernements. Exigence rappelée dans les Commentaires généraux qui explicitent progressivement les obligations des Etats ; exigence qui reste pleinement d'actualité puisque le Commentaire général No.24 relatif aux Obligations des Etats dans le contexte des activités commerciales n'a été adopté que le 17 août 2017 plus de cinquante ans après l'adoption des Pactes !

Une méthode

Tout au long de sa vie, Lebret a approfondi la conscience qu'il avait de la misère des hommes et sa vision de l'homme en observant et analysant les situations auxquelles il était confronté. Cette démarche scientifique était pour lui préliminaire à toute action. En même temps, l'action lui permettait de développer les instruments de mesure et d'analyse qu'il utilisait.

Observer et mesurer

L'observation d'un phénomène demande de le situer dans son contexte historique, géographique, économique, sociologique. « Sans ce contact global – qui est déjà une analyse approfondie - il manque la rencontre interdisciplinaire qui conditionne l'objectivité »⁹. « Dans ce monde, tout se tient, et dès qu'on prend en charge un secteur de misère, quel qu'il soit, on en arrive pour supprimer cette misère à s'attaquer à la civilisation même qui la permet, qui la suscite »¹⁰

Ce souci permanent de l'interdisciplinarité qu'avait Lebret l'a amené à élaborer des graphiques de synthèses - fort difficiles à lire pour tout autre que lui - où se mêlaient données et symboles pour ne rien laisser échapper d'essentiel et où toute nouvelle information devait trouver sa place quand elle arrivait. Lebret était « en état permanent de synthèse ».

F.-L. Closon, alors directeur général de l'INSEE, écrivit dans la préface du *Manuel de l'Enquêteur* : « La recherche du P. Lebret s'intéresse à l'homme, vivant dans sa famille, dans sa commune, dans son milieu. Il s'ensuit la nécessité de saisir cet état *in globo*, sans entreprendre tant d'études détaillées sur ce qui environne l'homme qu'en fin de compte on ne parviendrait pas jusqu'à lui ».¹¹ Les statisticiens de l'INSEE et d'autres grands

⁹ *Développement et Civilisations*, No 26, juin 1966, p.79.

¹⁰ L.-J. Lebret et H.-C. Desroche, *La méthode d'économie et humanisme*, in *Economie et Humanisme*, No 12 p.124.

¹¹ L.-J. Lebret, *Guide pratique de l'enquête sociale*, Tome I, Manuel de l'enquêteur, P.U.F. Paris, 1952.

services nationaux analogues se sont peu à peu lancés dans l'élaboration d'indicateurs pour représenter la complexité et l'interdépendance des phénomènes économiques et sociaux. Les recherches se poursuivent et il est certain qu'en la matière Lebret dans ses enquêtes et dans ses travaux au CNRS a fait œuvre de pionnier.

Réfléchissant à la mesure du développement, Lebret écrivait : « Le développement doit être distingué du simple progrès numérique des quantités globales, produit national ou revenu national par habitant. Ainsi mesuré, en effet, la croissance peut n'être qu'un masque voilant la réalité d'une population dont les couches privilégiées bénéficient d'une élévation considérable de leur niveau de vie, les couches moyennes une élévation encore importante cependant que la grande majorité urbaine et rurale n'en bénéficie que fort peu sans parler des cas où son revenu est même en régression »¹². Il faudra attendre en 1990 la publication par le PNUD de l'indice du développement humain pour que le PIB cesse d'être l'indicateur synthétique exclusif de la croissance, tout en restant encore le plus employé notamment dans le discours politique.

« Le contenu des statistiques s'est élaboré peu à peu en fonction de certaines demandes des pouvoirs publics ou de certains besoins successivement apparus. Il n'a jamais été centré sur la connaissance complète des structures fondamentales et de leur évolution, ni dans la perspective de l'avancée humaine totale. »¹³. Ce regret qu'exprimait Lebret trouve un écho dans l'ouvrage *Quantifying the World* où Michael Ward déplore que les données mondiales dont nous disposons aujourd'hui ne soient que des agrégations de données nationales. Les phénomènes mondiaux sont en effet affectés par des dynamiques qui vont au-delà de celles qui prévalent dans les contextes nationaux en particulier pour les profits, les inégalités et surtout les questions environnementales.¹⁴

Analyser les causes

« Le palliatif du social, en s'attaquant surtout aux effets, se montre inefficace devant l'étendue des maux sociaux... Au lieu d'agir sur les maux sociaux, il faut s'en prendre à leurs causes, à toutes leurs causes »¹⁵ principe qui a guidé Lebret tout au long de sa vie.

¹² Intervention du Révérend Père Louis-Joseph Lebret au nom de la Délégation du Saint Siège au cours du débat général de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève, 1964.

¹³ Lebret *Economie et civilisations*, Tome I, cité par J. Malley op. cit. p.191.

¹⁴ Michael Ward, *Quantifying the World, UN Ideas and Statistics*, United Nations Intellectual History Project Series, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 2004, p.245-248.

¹⁵ Exposé de L.-J. Lebret, Conférence internationale d'Economie Humaine, Sao Paulo 19-29 août 1954, repris dans *Economie et Civilisation*, Tome I, pp.10-30, cité par F. Malley op. cit., p.183.

Les analyses qu'il fait des causes de la misère sont remarquablement modernes même si le vocabulaire employé date. Les critiques de la financiarisation de l'économie et de la concentration du capital peuvent se retrouver dans : « ce monde bâti sous le signe de l'argent est le confluent de toutes les iniquités. L'argent a tous les droits, et ses maîtres sont les seuls puissants. Ils ne reculent devant rien, pas même l'achat des consciences, pas même devant les douleurs humaines »¹⁶

Les contempteurs du « Système » pourraient accepter que la misère ne soit pas due « à la malveillance de tels ou tels individus, groupes ou peuples », mais à « l'effet des structures de production et d'échanges qui rendent impossible pour toute une proportion importante des populations du monde la satisfaction des besoins humains ».¹⁷ Ceux qui insistent sur la responsabilité de l'Etat pour éradiquer la pauvreté apprécieront que, déjà en 1936, Lebreton écrivait : « Nous ne pouvons accepter une société où tous les efforts de générosité, de dévouement à autrui se bornent à secourir les malheureux. Nous devons, en redonnant à la société une structure adaptée à l'homme, rendre les privations, les détresses et les angoisses moins fréquentes »¹⁸.

Lebreton partagerait sans doute nombre des propositions des économistes qui, aujourd'hui, critiquent l'économie néolibérale. Mais sa spiritualité et son souci de l'homme dans toutes ses dimensions l'amèneraient à aller au-delà et à partager pleinement cette phrase de Abdennour Bidar : « L'avenir de l'humanité passera demain non pas seulement par la résolution de la crise financière et économique, mais de façon bien plus essentielle par la résolution de la crise sans précédent que traverse notre humanité toute entière »¹⁹. L'économie n'est qu'une partie du problème.

Une activité au service des hommes

Fort de ses observations, de ses analyses et de sa vision de l'homme, Lebreton agit afin de réduire les misères et de « faire avancer » chaque homme. Les composantes de son action se sont mises en place dès sa campagne en faveur des pêcheurs bretons et se retrouvent dans celles qu'il a menées pour construire les éléments d'une économie humaine puis du développement : la formation et la recherche et le conseil, voire le

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ François Malley, op. cit. p.28.

¹⁸ J. L. Lebreton, *Mystique de la conquête*, publié dans *La vie spirituelle*, 1936. Cité par F. Malley, op. cit. page 172.

¹⁹ Abdennour Bidar, phrase citée en exergue de *Chemins d'économie humaine*.

plaidoyer, pour que soient mises en place des politiques et des institutions qu'il croit nécessaires pour rendre l'économie plus humaine. Ses écrits, cahiers, lettres, articles, livres, sont nourris de ses activités en même temps qu'ils les inspirent.

Former et créer des lieux de réflexion et de recherche

Lebret a confiance en l'homme et pense que chacun est à même de prendre sa destinée en main s'il prend conscience des causes de sa situation. Il cherche donc à mettre les hommes et les femmes en capacité d'agir individuellement et collectivement. Conscient de l'évolution constante des connaissances et des problèmes à surmonter, il associe lieux de formation et de réflexions et suggère la mise en place d'institutions chargées de gérer ces problèmes dans le temps.

Ce sera, d'abord, pour les pêcheurs, l'Ecole Sociale Maritime à Saint Malo et le Secrétariat social maritime qui s'alliera à d'autres mouvements en la Fédération française des syndicats professionnels des marins.

En 1941, ayant renoncé à créer un Centre d'études sur le marxisme, ce qui l'aurait mis en difficulté avec Rome, il fonde Economie et humanisme afin d'« élaborer une doctrine et une méthode que, faute d'un meilleur nom il appela « l'économie humaine »²⁰. Economie et humanisme va créer ou susciter des équipes de travail et des centres de réflexion dans une vingtaine de régions de France. Ces équipes très autonomes rassemblent des personnes d'origine et de convictions très diverses et abordent les sujets les plus variés : budgets familiaux, migrations et équilibres démographiques, habitat, aménagement du territoire, enfance handicapée. C'est pour elles et avec elles qu'il développe les instruments pour la mesure des faits économiques et sociaux et les méthodes d'enquête et de représentation graphique des résultats évoqués plus haut. C'est avec certaines d'entre elles qu'il murira sa réflexion sur le développement local et les avis qu'il prodiguera pour l'aménagement du territoire.

Plus tard, en 1958, Lebret, qui se consacre de plus en plus au développement des pays du Tiers Monde, crée l'Institut international de recherche et formation Education et développement (IRFED). Il lui donne pour objectif d'« ouvrir des voies nouvelles dans la

²⁰ L.-J. Lebret, *Economie et Humanisme*, No 17, janvier-février 1945.

recherche, la formation et l'action visant à donner au développement son caractère global, concernant "tout l'homme et tous les hommes" »²¹.

La Doctrine Truman et la Doctrine Jdanov avaient fait de l'aide au développement un instrument de la Guerre froide et les débats sur les modalités du développement se développaient tant dans les milieux universitaires qu'à l'ONU. La multiplication des indépendances à la fin des années 1950 et dans les années 1960 allait les intensifier. Tandis que Rostow avec la théorie des étapes de la croissance et Lewis en mettant l'accent sur le rôle de l'industrialisation dans la transformation structurelle des économies restaient dans le domaine de l'économie, Gunnar Myrdal mettait en évidence les interdépendances entre les phénomènes économiques, sociaux et institutionnels. Lebret s'est évidemment inscrit dans cette ligne.

Dans la pratique, l'IRFED s'est attaché à lier le local et le global en prônant un développement autocentré ouvert : autocentré, c'est-à-dire faisant appel à la participation responsable de tous afin de libérer des dynamiques endogènes fondées sur l'identité culturelle et la justice sociale ; ouvert, c'est à dire ouvert à une solidarité internationale respectueuse des identités culturelles et à des échanges économiques équitables.

Outre Economie et Humanisme et l'IRFED qu'il a créés, Lebret a suscité la création de nombreuses associations ou institutions en France et dans les pays où il a travaillé, notamment en Amérique Latine. La plus importante est certainement le Centro Latino Americano de Economía Humana (CLAEH). Suite à une rencontre avec Lebret, un groupe de jeunes Uruguayens lance en 1947 les Equipes du bien commun qui se font connaître par leurs publications. Dix ans plus tard, en 1957, ils rassemblent une centaine de personnes venant de différents pays d'Amérique Latine qui décident de créer le CLAEH. Le CLAEH était une association, il vient de fêter son 60^{ème} anniversaire en même temps qu'il était reconnu officiellement comme une des universités de l'Uruguay.

Le CLAEH s'est développé en restant fidèle à la ligne qu'il avait adoptée lors de sa création. « Que faire face à la situation si peu humaine de nos peuples d'Amérique latine ? Tout d'abord, faire appel à la responsabilité de tous. Non pas seulement à la responsabilité des riches et des puissants. Non pas pour attendre d'une structure créée pour la domination et l'exploitation qu'elle fasse à titre de bienfaisance et par

²¹ Présentation de Roland Colin et Cécile Lacheret.

paternalisme le cadeau de la justice et du respect de l'homme. Ni, non plus, pour se limiter au « social » (œuvres sociales, législation sociale) conçu comme un correctif appliqué à des structures économiques et sociales en elles-mêmes inhumaines, génératrices d'inhumanité et de misère. Nous rejetons l'existence de deux finalités différentes, l'une économique, l'autre humaine. Nous voulons une économie qui soit elle-même humaine ; des structures économiques et sociales en elles-mêmes orientées vers la montée humaine universelle. »²²

Plaider et conseiller

Les activités de plaidoyer de Lebreton, commencées en Bretagne auprès des autorités et devant les tribunaux pour l'amélioration des conditions des pêcheurs bretons, se sont poursuivies en 1945 pour convaincre le ministre de la Reconstruction, Raul Dutry, de faire des enquêtes sur l'état des logements, puis au Brésil auprès du gouvernement et des autorités religieuses en faveur des plus pauvres. Le plaidoyer auquel il consacra le plus d'énergie est celui qu'il mènera auprès des gouvernements et des citoyens des pays occidentaux pour qu'ils prennent au sérieux le développement du Tiers Monde parce qu'il en va de leur avenir, comme le dit très clairement le titre d'un de ses principaux ouvrages *Suicide ou survie de l'Occident ?*²³. Il reprendra ce plaidoyer lors de la première réunion de la CNUCED où, en tant que représentant du Saint Siège, il déclare : «La totalité des ressources du monde doivent être exploitées de telle sorte que l'humanité entière en soit la bénéficiaire »

Très vite, en raison de son action et de ses écrits, ce sont les gouvernements qui font appel à Lebreton pour qu'il leur donne des conseils et contribue à la formulation de politiques. Le premier appel est venu, fin 1940, du Secrétaire d'Etat à la Marine pour qu'il procède à l'étude de l'organisation professionnelle des pêches maritimes sur les côtes de la Méditerranée. En 1941, il rédige les textes fondateurs du Décret-Loi par lequel seront institués la Corporation et le Comité corporatif des pêches ; puis, en 1945, il contribue à la mise au point de l'Ordonnance qui rétablira pour l'essentiel les dispositions de 1941, abrogées à la Libération. Le Ministre Claudius Petit, dont il était proche, le sollicite sur des questions d'aménagement du territoire ; en 1952, il organise

²² Lourthusamy Arokiasamy, Yves Berthelot, Andrés Lalanne, Lily Razafimbelo, *Chemins d'économie humaine*, Le Cerf, Paris 2016

²³ L.J. Lebreton, *Suicide ou survie de l'Occident ?* Dossier pour comprendre les problèmes de ce temps, Economie et Humanisme, Les éditions ouvrières, Paris 1958.

une session d'Economie et Humanisme qui donne naissance à une Charte de l'aménagement.

Après sa mission au Brésil en 1954, où son plaidoyer pour les pauvres l'avait rendu indésirable aux yeux des autorités civiles et religieuses, il sera appelé en consultation ou pour l'élaboration de plans en Colombie, au Vietnam, au Dahomey, au Sénégal, au Liban, au Rwanda, au Venezuela et au Chili.

Ces missions lui suggèrent des réflexions sur l'assistance technique et la coopération. Il constatait qu'il était difficile de développer d'emblée « une doctrine et une praxis pleinement efficace de l'assistance technique » et proposait quelques principes qui apparaissent aujourd'hui comme des évidences, mais qui sont toujours loin d'être respectés. Par exemple, de faire appel aux savoir-faire locaux, de ne pas favoriser des projets trop ambitieux ou prématurés et, surtout, que les projets s'inscrivent dans un plan indicatif à long terme.

Quant à la coopération, il disait dès 1951 : « Nous sommes au centre du drame actuel : les hommes n'ont jamais été si proches les uns des autres, ils n'ont jamais été si interdépendants et il leur est impossible de formuler les bases d'une coopération mondiale. Découvrir ces formules est le grand problème d'aujourd'hui. »²⁴. Problème qui n'a pas pris une ride, soulignait *La Croix* du 5 juillet 1996 à l'occasion du trentième anniversaire de sa mort. Depuis, les Objectif du millénaire pour la période 2000-2015 et leurs successeurs les Objectifs du développement durable 2015-2030 ont marqué un progrès en montrant que les gouvernements, la société civile et diverses fondations pouvaient s'accorder à l'ONU sur des objectifs et les moyens de les mettre en œuvre.

Un héritage spirituel

Comme nous l'avons signalé plus haut, Lebreton a créé ou suscité la création de nombreuses institutions. Ces institutions ont toutes joué leur rôle ; certaines ont disparues, d'autres se sont transformées. Ainsi, par exemple, Economie et Humanisme a dû fermer en 2008, mais ses archives demeurent accessibles ; le CLAEH est devenu une université ; l'IRFED a donné naissance à Développement et Civilisations Lebreton-Irfed (DCLI) qui se transforme en Réseau international pour une économie humaine (RIEH), le Centre Lebreton de Dakar perdure ...

²⁴ *Idem.*

Sur les deux grands thèmes de sa vie, l'économie humaine et le développement, Lebret a laissé de nombreux articles et ouvrages. Les analyses et les propositions de politique qu'il y a développées sont encore pertinentes aujourd'hui. Certaines sont désormais si communément admises que nul n'en attribue plus l'initiative à Lebret. D'autres sont moins communément partagées parce qu'inspirées par sa spiritualité.

Ainsi à propos de l'économie humaine, Lebret considère qu'elle repose sur deux principes fondamentaux, le respect de la personne humaine – respect actif, il ne s'agit pas tant de ne pas nuire à l'autre que de l'aider à devenir plus homme – et l'instauration du bien commun. Elle doit progresser simultanément sur « tous les fronts de l'avancée humaine, scientifique, technique, biologique, résidentielles, administrative, culturelle, morale, politique »²⁵ et elle implique des modes de fonctionnement différenciés pour répondre aux différentes catégories de besoins afin que « la production des biens essentiels à tous ne soit pas sacrifiée à la satisfaction des caprices ou des abus de quelques-uns »²⁶. « Le problème » de réussir l'économie humaine, souligne-t-il « est technique et il est spirituel. Qui refuse de le considérer sous ces deux aspects est assuré de ne point le résoudre »²⁷

Quant au développement Lebret fait sienne la formule de François Perroux en recherchant le développement de « tout l'homme et tous les hommes » ; il invite chacun à chercher à « plus être » plutôt qu'à « trop avoir », mais il faut que l'économie assure à tous l'« assez d'avoir » parce que le « non avoir assez » empêche d'« être ». Cette vision est pleinement développée dans *Populorum Progressio*, encyclique dont il fut largement l'auteur et qui fut promulguée par Paul VI un an après la mort de Lebret. Hugues Puel dans son article analyse magistralement cette encyclique.

Pour Jean-Michel Albertini, « ce qui permit à ce breton obstiné et têtu, qui reçut bien des coups et connut bien des échecs de continuer à tracer son sillon, c'est qu'il fut aussi un mystique. Mais à sa manière sans jamais la séparer de l'action. Il n'y eut jamais de coupure ni de tension entre la contemplation et l'action. « *Je ne connais disait-il qu'une spiritualité : je marche* ».²⁸

²⁵ *Ibid.*

²⁶ L.-J. Lebret, dans *Economie et Civilisation*, Tome I, Ed. Ouvrières, 1956, cité par Malley, op. cit. p. 187.

²⁷ L.-J. Lebret, appel lancé par Lebret aux amis d'Economie et Humanisme, cité par Thomas Suavet, op. cit., p.118.

²⁸ Jean Michel Albertini, L.-J. Lebret in *Oikonomia*, juin 2006.

Lebret lui-même écrivait à ses coéquipiers en 1961 : « notre justification est l'inquiétude sinon l'angoisse devant toutes les formes de misères et devant les structures, les inintelligences et les ambitions qui les engendrent. Si nous avons cessé d'être brûlés par les maux de l'humanité et si nous cessons de nous user à les combattre, nous ne sommes plus qu'à la dérive »²⁹.

Yves Berthelot

²⁹ Lettre de L.-J. Lebret à ses coéquipiers en juin 1961, citée par Suavet, *ibid.* p.92.